



transfert  
compétences  
conseil



# FORMATION AI ET ETTI

## S'APPROPRIER LA POSTURE «INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE» DANS LA SPECIFICITE DU TRAVAIL D'UNE Association Intermédiaire et/ou d'une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

### PROGRAMME

*Cette formation répond à beaucoup de situations problématiques des AI et des ETTI, et notamment :*

- *La possibilité d'avoir plus de visibilité et d'accessibilité au portfolio de demandeurs d'emploi inscrits dans les fichiers,*
- *La possibilité d'adopter dans l'équipe un langage et un visuel commun de gestion des dossiers de demandeurs d'emploi,*
- *La possibilité de donner plus d'élan aux sorties positives.*

#### DUREE

21 h – 3 jours consécutifs.

#### LIEU

Votre salle de formation.

#### MODALITES DE FORMATION

Formation en INTRA

#### TARIF

4867 € (tarif groupe). Possibilité de prise en charge par votre OPCO.

#### T2C – Transfert Compétences Conseils

29A rue Sainte Elisabeth – 57970  
YUTZ – [hervieu@t2c-conseil.fr](mailto:hervieu@t2c-conseil.fr)  
0616842734 – APE : 8559A  
SIRET : 478 474 364 00047  
Déclaration d'activité enregistrée  
sous le N°44 57 04080 57 auprès  
du préfet de région de Lorraine

#### PUBLIC VISE

Personnel permanent des AI et ETTI et membres des comités de direction.

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation s'inscrit dans l'articulation entre la mission d'accompagnement socioprofessionnel et les enjeux singuliers d'une structure qui allie Insertion et Economique, et dans la spécificité d'un travail d'accompagnement de personnes déjà sous contrat d'Emploi Temporaire, et donc peu disponibles.

Il s'agit d'un appui technique dans une logique de construction durable au plus près de l'attente du public et des équipes des AI et des ETTI.

#### CONTENU PEDAGOGIQUE

1 – S'approprier des grilles de lecture pouvant faciliter le travail de diagnostic, à la fois, de mise à l'emploi, et socioprofessionnel, et pouvant s'intégrer dans la particularité d'une AI et d'une ETTI :

Objectif :

- Aide au repérage en regard des parcours, et des problématiques rencontrées par les salariés en insertion ;
- Aide au positionnement sur des mises à disposition ou sur des orientations vers des accompagnements socioprofessionnels spécifiques ;
- Faciliter le repérage :
  - des profils positionnables en situation de travail,
  - et du travail d'accompagnement à mettre en œuvre en amont ou pendant la mise à l'emploi ;
- Permettre de poser des bases à un suivi ultérieur nécessaire pour une insertion durable dans le monde économique.

Ce travail de diagnostic s'articule autour de nombreux outils et techniques d'entretien utilisés en orientation et en TRE, mais ils sont spécifiquement adaptés par la formatrice à la spécificité des associations et entreprises de mise à disposition temporaire d'insertion.

2 – Se perfectionner au repérage des problématiques de Bilan socioprofessionnel :

Objectif :

- Aide au repérage des souhaits et attentes au regard de l'insertion professionnelle ;
- Aide à la formulation du parcours antérieur du bénéficiaire, à partir de son histoire, de son environnement, et de ses expériences.

3 – S'approprier une grille de préconisation de parcours :

Objectif :

- S'approprier un outil qui permet un langage commun à la structure autour des préconisations de parcours.